

Vision culture 2025

Mémoire déposé par la table de musique du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

La table de musique du Conseil de la culture accueille de façon très positive l'initiative de la Ville de Québec d'engager une discussion approfondie avec les professionnels de toutes les disciplines des arts et de la culture, dans le cadre de l'événement Vision culture 2025.

Une telle initiative confirme l'implication de la Ville de Québec dans le développement des arts et de la culture. Les thèmes annoncés indiquent clairement l'intention de la Ville de déboucher sur de nouvelles actions, inscrites dans un horizon de dix ans. De plus, la Ville a choisi de confier des responsabilités particulières au Conseil de la culture pour l'organisation de l'événement, donnant ainsi la possibilité à chacune des tables disciplinaires de présenter sa contribution de façon autonome – ce dont la table de musique se félicite.

L'étude sur l'activité musicale dans la région de Québec

Pour préparer son mémoire, la table de musique s'est d'abord appuyée sur *l'Étude sur l'activité musicale dans la région de Québec*, rendue publique en octobre 2012¹.

Cette étude a confirmé la place de la musique à Québec : avec près de 1 700 concerts et un demi-million de spectateurs recensés en 2010, la musique est le premier des arts de la scène. Cette étude a en même temps souligné un certain nombre de fragilités, et a mis en lumière les redoutables défis qu'il faut actuellement relever, avec les modifications rapides des comportements des spectateurs et la transformation également rapide des conditions de mise en marché.

Les organisations musicales, au centre du développement de la musique

Les organisations musicales sont les principales responsables de la production et de la diffusion de la musique. Elles embauchent les artistes, permettent la création musicale et développent le public. Dans le cas de la musique, ces organisations sont au centre de chacune des trois thématiques abordées avec Vision culture 2025, soit la pratique artistique et culturelle, la diffusion et le développement de publics et le financement de la culture.

Ces organisations jouent en fait un rôle essentiel dans le développement d'un secteur crucial pour le rayonnement et l'épanouissement de la culture à Québec.

L'étude sur l'activité musicale dans la région de Québec est déposée à la Ville de Québec, en même temps que le présent mémoire.

Pour cette raison, il apparaît évident pour la table de musique que la priorité est d'assurer et de renforcer le fonctionnement de ces organismes, en les faisant bénéficier des ressources nécessaires au bon déroulement de leurs activités, tout en les soutenant dans leurs efforts visant à relever les défis du développement des publics et des nouvelles conditions de mise en marché.

Le mémoire déposé par la table de musique s'articule ainsi en deux sections :

- Dans une <u>première partie</u>, la table de musique aborde <u>l'aide au fonctionnement</u> <u>des organismes</u>, via le programme Vitalité culturelle, dont dépend l'ensemble de l'activité musicale.
- La <u>deuxième partie</u> du mémoire est consacrée au défi du <u>développement des</u> <u>publics et des conditions de mise en marché</u>, afin de susciter ou de confirmer l'appui de la Ville aux différentes pistes identifiées par le milieu musical.

* *

1) L'aide au fonctionnement des organismes

Le programme Vitalité culturelle joue un rôle central dans le soutien apporté aux organismes musicaux par la Ville de Québec. La mise en place de ce programme, et plus récemment, l'augmentation de sa dotation, doivent être soulignés. Il s'agit d'initiatives majeures qui ont directement contribué à nourrir le dynamisme de l'activité musicale.

Le programme Vitalité culturelle permet de consacrer l'essentiel des ressources affectées à la culture au soutien direct aux organismes, en limitant les frais d'administration et de gestion du programme.

Ces ressources sont distribuées de façon rigoureuse et équitable, selon des modalités mettant l'accent sur la reddition de comptes et sur l'établissement de contacts directs avec les responsables administratifs du programme.

Pour ces raisons, la table de musique considère que l'effort doit porter prioritairement sur les améliorations pouvant être apportées à ce programme, et non sur son hypothétique remplacement par un éventuel conseil des arts, dont la discussion sur la pertinence distrairait des véritables enjeux.

Pour la table de musique, les enjeux liés à l'aide au fonctionnement des organismes sont essentiellement au nombre de deux :

- La <u>dotation du programme Vitalité culturelle</u> devrait être <u>bonifiée</u>, pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs.
- Certaines des <u>modalités du programme Vitalité culturelle</u> pourraient être <u>améliorées</u>, pour mieux répondre à certaines réalités de la production et de la diffusion culturelles.

a) La dotation du programme Vitalité culturelle

En 2010, le soutien apporté par la Ville par l'intermédiaire du programme Vitalité culturelle se chiffrait à 1,8 million de dollars annuellement. Le Conseil de la culture avait alors évalué les besoins à 2,9 millions de dollars.

La Ville avait reconnu la nécessité de renforcer son aide au fonctionnement des organismes, et avait accepté de parcourir une partie du chemin demandé en portant la dotation du programme Vitalité culturelle à 2,3 millions de dollars.

Les besoins identifiés en 2010 se sont accrus depuis. Les organismes déjà en place à l'époque sont plus que jamais confrontés à des difficultés de financement, afin d'assurer le déroulement de leurs activités et de se développer. L'enveloppe actuelle est par ailleurs insuffisante pour accueillir de nouveaux organismes, malgré le talent de leurs membres et leur contribution à la relève.

La table de musique recommande donc que la Ville franchisse une nouvelle étape, dans le cadre de Vision Culture 2025, en poursuivant l'effort engagé en 2010 grâce à une bonification du programme Vitalité culturelle. Les besoins actuels sont réels, et la Ville est en mesure de définir la bonification qu'elle peut apporter au programme, dans le cadre de ses priorités budgétaires.

b) Les modalités de fonctionnement du programme Vitalité culturelle

Comme on l'a souligné précédemment, le programme Vitalité culturelle est un bon programme. Vitalité culturelle se caractérise par des modalités dont la table de musique souhaite souligner l'intérêt.

Vitalité culturelle impose la définition de cibles quantifiées et une reddition de comptes rigoureuse. Le Service de la culture de la Ville de Québec organise chaque année des contacts directs avec chacun des organismes soutenus : ce processus, très exigeant pour la Ville, permet aux organismes d'établir une relation étroite et suivie avec les fonctionnaires responsables du programme.

Dans la définition même du programme, tout a été fait pour réduire les coûts d'administration et alléger les modes de fonctionnement : la Ville s'appuie sur le Conseil des arts et des lettres du Québec pour l'évaluation artistique, et les formulaires de demande sont uniformisés avec ceux du CALQ pour faciliter le travail des organismes.

Tous ces points méritent d'être soulignés. Ils illustrent les orientations retenues par la Ville lors de la mise en place du programme – des orientations avec lesquelles la table de musique est en plein accord.

La table de musique considère cependant que le programme Vitalité culturelle pourrait être amélioré sur plusieurs points.

- Il existe actuellement une certaine ambiguïté concernant les organismes éligibles à Vitalité culturelle. Le programme devrait s'appliquer clairement aux organismes dont la mission est de produire des événements.
- Les objectifs définis au début de l'entente triennale et les indicateurs qui les accompagnent restent les mêmes pendant toute la durée de l'entente. Cette contrainte conduit les organismes à définir des objectifs et des indicateurs relativement vagues, ou à proposer des indicateurs rapidement périmés. Le programme devrait permettre davantage de flexibilité.

c) Les autres formes de soutien au fonctionnement

Récemment, la Ville de Québec a engagé une démarche précise afin de réduire les coûts de fonctionnement des organismes. Cinq organismes musicaux professionnels ont été invités à analyser une mutualisation de certains de leurs services respectifs, le but final étant de consolider le financement artistique grâce à une diminution des dépenses de fonctionnement.

La table de musique trouve cette démarche intéressante, à condition que tous les organismes y trouvent leur compte et que cet effort bénéficie d'un appui de la Ville.

Une démarche analogue pourrait être effectuée pour les plus petits organismes.

2) Le développement des publics et la transformation des conditions de mise en marché

Le soutien apporté par la Ville de Québec à l'activité musicale ne se limite pas à l'aide au fonctionnement des organismes. Au cours des dernières années, la Ville a directement contribué au développement de l'activité musicale grâce à plusieurs initiatives majeures.

La transformation du Palais Montcalm en Maison de la musique a doté Québec d'une salle de très grande qualité vouée à la musique de concert, avec un mandat clair de développement des publics et des activités. On doit souligner également le soutien à la relève apporté grâce au programme Première Ovation, et l'appui à de nouveaux événements musicaux – dont le Festival d'Opéra.

Ces initiatives ont transformé le visage musical de Québec. L'étude sur l'activité musicale a cependant mis en lumière un certain nombre de fragilités, résultant pour l'essentiel de la transformation rapide des conditions de mise en marché de la musique.

L'impact anticipé de l'ajout de gros joueurs pour ce qui est de la diffusion, avec l'arrivée de l'Amphithéâtre puis du Diamant, ajoute un défi supplémentaire à relever.

La table de musique a identifié plusieurs stratégies pour relever ces différents défis, et elle souhaite en saisir la Ville afin d'arrimer davantage ces stratégies aux programmes et aux appuis offerts.

a) Les bouleversements en cours

L'étude sur l'activité musicale a décrit l'ampleur et la nature des bouleversements en cours : les comportements des spectateurs évoluent très rapidement, et le secteur de la musique – comme un grand nombre d'activités – est directement affecté par les changements technologiques transformant les communications.

Pour ce qui est du comportement des spectateurs, on constate un culte croissant pour l'événement, la modification des comportements d'achat des billets et des séries d'abonnements, et l'impact des changements démographiques et l'effet de l'étalement urbain.

Simultanément, les changements technologiques majeurs affectant les communications amènent l'irruption de nouveaux moyens de diffusion de la musique, l'éclatement des moyens de mise en marché et une transformation des habitudes de consommation de la musique par les jeunes publics.

b) Les pistes identifiées par le milieu musical

La table de musique a identifié plusieurs pistes pour relever les défis actuels. Dans plusieurs cas, la Ville pourrait appuyer concrètement les efforts actuellement engagés.

Les projets semblant les plus prometteurs sont les suivants :

- projets liés à des plateformes numériques
 - institution d'une Brigade numérique, imitée de la Brigade volante du Conseil des arts du Canada, afin de permettre la mise à niveau des organismes par rapport aux nouveaux médias électroniques.
 - opération Faire voir et entendre la musique, en créant à Québec une plateforme WEB radio et vidéo vouée à la musique;
 - création d'un site Internet dédié à la programmation culturelle à Québec;
- développement d'outils promotionnels sous la forme par exemple de stations d'écoute – permettant de diffuser la musique offerte à Québec dans des lieux nouveaux, tels que les véhicules du Réseau de transport de la Capitale, les bibliothèques, les parcs, les centres de loisir et les camps de jour;
- création d'un Marathon musical, événement à caractère festif, intense et concentré, visant à faire connaître la production musicale de Québec;
- promotion d'ententes d'achat coopératif dans les médias écrits et électroniques;

La priorisation et la mise en œuvre de ces projets seraient précisées dans le cadre d'un plan stratégique, dont la Ville pourrait permettre la réalisation en assurant son financement.

- Ce plan stratégique s'inscrirait ainsi en prolongement direct de l'étude sur l'activité musicale et des travaux de ContactCulture.
- Il permettrait d'effectuer une réflexion approfondie visant à identifier de façon cohérente et programmée les initiatives à mettre en place pour développer le public de la musique de concert.

c) Les soutiens apportés par la Ville de Québec

Les soutiens apportés par la Ville de Québec dans le cadre du programme de soutien aux projets de l'Entente MCC-Ville et du programme Première Ovation contribuent directement à relever plusieurs des défis actuels.

La table de musique a identifié différentes améliorations pouvant être apportées à ces deux soutiens.

L'entente MCC-Ville

Lors des dernières modifications apportées à aux programmes de soutien aux projets de l'entente MCC-Ville, le volet transmission et soutien à la relève artistique a été supprimé, ce qui est regrettable. La table de musique souhaite son rétablissement.

L'approche d'un soutien dégressif sur trois ans pourrait être appliquée à davantage de volets.

Il n'y a pas de ressources pour rémunérer le personnel chargé de mettre en œuvre un projet. Dans les petites organisations, la surcharge de travail du personnel constitue un véritable obstacle.

Un volet de l'entente pourrait être créé afin de soutenir le virage numérique. Il s'agit d'un défi crucial pour les organismes, déjà souligné avec l'idée de *Brigade numérique*.

Pour être éligibles à l'entente, les organismes doivent être incorporés. Cette condition écarte les très petits organismes, ce qui nuit à l'éclosion de certaines initiatives. Il serait peut-être possible de prévoir un certain élargissement de l'accès à l'entente.

Le programme Première Ovation

Le volet Première Ovation musique est un excellent programme.

L'un des enjeux est de favoriser la rencontre entre les artistes, les producteurs et le programme, afin de mieux connaître les besoins réels du milieu et d'adapter le programme en conséquence. La table de musique constate que le programme Première Ovation musique n'est pas suffisamment connu, et qu'un effort de diffusion de ce qu'il permet devrait être effectué par la Ville vers les producteurs et les artistes de la relève. Des initiatives de communication appropriées devraient être engagées pour identifier les besoins de la clientèle visée.

d) Le financement privé

L'étude sur l'activité musicale a mis une fois de plus en lumière la faiblesse du financement privé à Québec, par rapport au financement de source privée dont bénéficient les organismes culturels à Montréal et dans les autres régions du Québec.

Des efforts considérables ont été consentis par le gouvernement du Québec pour stimuler la philanthropie culturelle, notamment en assouplissant le programme Mécénat Placements Culture et en le dotant de ressources accrues.

La Ville pourrait s'inscrire dans ces efforts, en créant un programme de mesures incitatives, à l'image par exemple de ce qui se fait à Vancouver avec le parrainage fiscal.

* *

En conclusion, la table de musique souhaite souligner de nouveau l'impact des efforts consentis par la Ville de Québec pour soutenir et accompagner le dynamisme de la vie musicale.

La transformation du Palais Montcalm en Maison de la musique, l'augmentation de la dotation du programme Vitalité culturelle en 2010, le soutien apporté à la relève avec le programme Première Ovation et l'appui consenti à de nouveaux événements musicaux ont directement contribué au rayonnement de l'activité musicale au cours des dernières années.

Les organismes musicaux sont actuellement confrontés à de redoutables défis, en raison des modifications significatives affectant les comportements des spectateurs, et de la transformation rapide des conditions de mise en marché. Des pistes de solution sont sur la table. Les organismes musicaux sont résolument engagés à les mettre en œuvre. Ils consacrent déjà à cette fin des efforts considérables, par rapport aux moyens qu'ils peuvent mobiliser.

Le message transmis à la Ville par la table de musique est simple : pour relever ces défis, l'appui de la Ville de Québec aux organismes est crucial.

Vision culture 2025 permettra à la Ville de définir ses orientations culturelles sur un horizon de dix ans. L'avenir culturel – et notamment celui de la musique à Québec – passent par des organismes forts, dynamiques, créatifs, concentrés sur leur mission et capables de mobiliser les moyens nécessaires à cette fin.

Mémoire déposé par la table de la musique, juin 2014